

tre yacht suivra également les expériences de l'aéro-naute : celui de M. Gordon-Bennett, que son propriétaire a également destiné, cet hiver, à convoier le ballon dirigeable de jeun's sportsman brésilien. En effet — et ceci est une nouvelle inédite — M. Santos-Dumont s'est décidé à effectuer, non pas la traversée de la Corse, mais bien celle de l'Algérie, à l'exemple du comte de La Vaulx.

De cette somme, M. Santos-Dumont, avec son argent n° 7, qui a cinquante mètres de longueur au lieu de quarante mètres, longueur du n° 6, avec lequel il est parvenu à doubler la tour Eiffel, procédera à quelques expériences d'équilibre.

**L'INSURRECTION EN TRIPOLITAINE**  
Les intentions de l'Italie

Rome, 26 décembre. — Une activité insaisissable règne dans les arsenaux de la Spezia. Plusieurs cuirassés complètent hâtivement leurs provisions de charbon. Il est certain que l'insurrection qui aurait éclaté en Tripolitaine est une importance, mais l'Italie cherche un prétexte à intervention et elle veut évidemment profiter de l'occasion qui s'offre de mettre la main sur ce pays tant convoité.

Berlin, 26 décembre. — Dans les cercles officiels on affirme que le gouvernement italien n'a pas jugé à propos de consulter les hommes d'Etat allemands et l'empereur sur l'occasion qui serait faite à une action de l'Italie en Tripolitaine.

Le gouvernement allemand se trouve dans une situation des plus délicates. Il s'oppose à l'occupation du vilayet par l'Italie, il hâte la désagrégation de la Triplice ; il laisse les mains libres à son allié, il offense le sultan et s'expose à perdre en un jour l'influence qu'il a acquise à Constantinople après de longues années d'effort.

**LA NEIGE EN ALGERIE**  
Un train bloqué. — Le résident de Tunisie

Alger, 26 décembre. — Le mauvais temps continue à sévir dans l'intérieur du département d'Alger. Le train parti samedi de Constantine et dans lequel était M. Benoit, résident intermédiaire de Tunisie, est arrivé à Alger seulement cette nuit. Il est demeuré bloqué deux jours dans les neiges aux environs de Man-sourah ; les vivres faisant totalement défaut et le ravitaillement étant impossible, les voyageurs furent dérangés de leur confort par les boîtes de conserves et de vivres. La circulation vient seulement d'être rétablie.

**LA REVOLUTION AU VENEZUELA**

New-York, 26 décembre. — Une dépêche de Wilkes-Barre nous apprend que plusieurs combats meurtriers ont eu lieu depuis deux jours sur différents points du territoire vénézuélien entre les troupes du gouvernement et les insurgés ; on en ignore le résultat. Il se confirme, d'après un télégramme de Fort-de-France (Martinique), que les révolutionnaires vénézuéliens ont reçu par le *Bon High* et par un autre navire des quantités d'armes et de munitions et même des canons. Les deux navires n'ont pas été autorisés à entrer dans Port-de-France, ce qui aurait constitué une violation de la neutralité du gouverneur français. Ils sont restés au large et des goëlettes se sont chargées de recevoir les cargaisons.

**La Guerre au Transvaal**

Evail de nouveaux renforts  
Londres, 26 décembre. — On a l'intention d'envoyer dans le sud-ouest de l'Afrique de nouveaux renforts. Les troupes de la ligne de front sont en nombre insuffisant pour faire face à la situation. On a l'intention d'envoyer de nouveaux renforts. Les troupes de la ligne de front sont en nombre insuffisant pour faire face à la situation. On a l'intention d'envoyer de nouveaux renforts.

**UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE DE ROUBAIX**

**Le Section Ouest.** — Bureau de la rue du Bois, — Vendredi, 27 courant, à huit heures et demie du soir, réunion du Comité de la Section. — Très urgent.

**6e Section Nord.** — Bureau de la rue Ternaux, — Vendredi, 27 courant, à huit heures et demie du soir, chez M. G. D'Amboise, 89, réunion du Comité. — Présence très urgente.

**7e Section Nord.** — Bureau de la rue Montagne, — Vendredi, 27 courant, à huit heures et demie du soir, estaminet Depierre, rue Lacroix, 79, réunion du Comité de section. — Très urgent.

**2e Section Ouest.** — Bureau de la rue du Grand-Chemin, — Samedi, 28 courant, à huit heures et demie du soir, chez M. P. Thibon, rue de la République, 128, réunion des adhérents. Question des secours à distribuer aux adhérents. MM. Jules Noyelle et Edouard Dubois y prendront la parole.

**3e Section Nord.** — Bureau de la place Notre-Dame, — Samedi, 28 courant, à huit heures et demie du soir, Café Depaue, place Notre-Dame, réunion générale des adhérents de la section. Nominations du Comité de section. 2. Etude de la question des secours aux adhérents nécessaires.

**6e Section Est.** — Bureau de la rue Pierre-de-Roubaix, — Samedi, 28 courant, à huit heures et demie du soir, chez M. P. Thibon, rue Pierre-de-Roubaix, 128, réunion des adhérents. Question des secours à distribuer aux adhérents. MM. Jules Noyelle et Edouard Dubois y prendront la parole.

**Le Section Sud.** — Bureau de la rue de la République, — Samedi, 28 courant, à huit heures et demie du soir, chez M. P. Thibon, rue de la République, 128, réunion des adhérents. Question des secours à distribuer aux adhérents. MM. Jules Noyelle et Edouard Dubois y prendront la parole.

**Le Section Est.** — Bureau de la rue Pierre-de-Roubaix, — Samedi, 28 courant, à huit heures et demie du soir, chez M. P. Thibon, rue Pierre-de-Roubaix, 128, réunion des adhérents. Question des secours à distribuer aux adhérents. MM. Jules Noyelle et Edouard Dubois y prendront la parole.

mité du Son des Boers au profit des femmes et des enfants boers avait attiré, cet après-midi, au théâtre de la Gaîté une très grande affluente.

L'entrée de M. Sandberg, aide-de-camp du général Louis Botha, en costume de combattant boer, la coarde tricolore au chapeau et la poitrine frappée par la cartouchière, a été saluée par une longue ovation, des cris mille fois répétés de : Vivez les Boers ! Vive le Transvaal !

M. Botha s'élève au balcon, salue, au son de la musique, les dames du Comité, la benoîte au jeune officier boer et l'assuré de la profonde admiration de tous les Français pour l'héroïque effort des deux petites Républiques de l'Afrique du Sud.

M. Sandberg a remercié Mlle Paoli et lui a offert des fleurs.

La conférence faite par M. Sandberg a été très applaudie. Les détails qu'il a donnés sur les horreurs de la guerre ont provoqué de nombreuses manifestations de la part de son auditoire.

**FAITS DIVERS**

**Le tamponnement de Lyon**  
Lyon, 26 décembre. — Les divers rapports techniques ont été remis mardi à M. le Procureur de la République. Ces rapports établissent les causes et les circonstances de l'accident. Le soir même du terrible accident les divers gardiens des passages à niveau furent interrogés. Tous affirmèrent avoir fait les signaux réglementaires et n'ont pas eu connaissance de l'accident. Le chef de poste incriminé, n'ayant reçu avis du passage du train à niveau précédent et par conséquent avoir répondu à l'avis de son collègue. Il est impossible de contrôler ces deux assertions contraires en raison du manque d'entretien des avertisseurs. Les rapports concluent à la responsabilité des deux gardes-barrières, mais très atténuée.

**Une tentative de meurtre dans une prison**  
Melun, 26 décembre. — Un drame sanglant s'est déroulé, dans la maison centrale de Melun.

A la suite de circonstances qui ne sont pas encore bien établies, un détenu a tenté de tuer le gardien chef de cette prison en le frappant de plusieurs coups de poignoir.

L'auteur de ce crime est un récidiviste dangereux ; il subit actuellement une peine de dix années de réclusion pour avoir frappé un agent de la force publique.

On espère que les blessures reçues par le gardien chef n'auront pas de conséquences fâcheuses ; cependant l'état du blessé est assez grave.

**LA REMISE DES POUVOIRS**

Judi, dans le courant de l'après-midi, après s'être concerté avec le secrétaire général de la Mairie, M. H. Carrette fit porter à M. Edouard Roussel un pli l'invitant à se rendre à l'Hôtel-de-Ville.

A quatre heures et demie, M. Edouard Roussel se présenta au cabinet du maire où M. Carrette l'attendait. L'entretien de l'ex-maire et du maire provisoire fut court et la remise des pouvoirs simplement et rapidement faite.

M. Edouard Roussel entra de suite en fonctions. Il eut avec le secrétaire général un entretien de quelques minutes.

Vers cinq heures, M. Henri Carrette, accompagné de M. Thérin, adjoint, quitta l'Hôtel-de-Ville.

**LES DÉLÉGUÉS**

M. Edouard Roussel a choisi immédiatement quatre délégués qui partageront avec lui, jusqu'aux élections, l'exercice des fonctions municipales.

Ces délégués sont : MM. Paul Despatures, administrateur des Hospices, trésorier de la « Bouche de Pain » et du « Prêt du couchage » ; Gilbert Sayet, secrétaire de la Chambre de commerce ; Alfred Bayart, roturier ; Emile Leblanc, li-seur.

M. Edouard Roussel, ou l'un de ses délégués, se tiendra à la disposition du public tous les jours de la semaine, de trois à cinq heures du soir.

**LE MAIRE PROVISOIRE**

M. Edouard Roussel, fabricant, qui va remplir les fonctions de maire provisoire de la ville de Roubaix, pendant quatre ou cinq semaines, a 49 ans. Il a été élu conseiller municipal le 6 mai 1900, au premier tour de scrutin, dans la section de Roubaix-Ouest, par 2,225 voix.

M. Edouard Roussel a représenté le canton Ouest au Conseil d'arrondissement de 1896 à 1898. Il a été élu conseiller général en 1898.

**FIANCHILLES.**

Nous avons annoncé le prochain mariage de M. Charles Droulers, docteur en droit, industriel, fils du regretté président du Tribunal de commerce de Roubaix et de Mme Droulers-Prout, avec Mlle Thérèse-Dangin, fille de l'éminent académicien et de Mme Thérèse-Dangin, née Henriquet.

C'est le 7 janvier prochain, que cette union sera béni en l'église Saint-Sulpice, à Paris.

Les témoins seront, pour le fiancé : MM. René Wibaux, son beau-frère, et Amédée Prout, son oncle ; pour la fiancée : MM. François et Jean Thérèse-Dangin, ses frères.

**LES VOLS AU COMPTOIR.** — Dans la soirée de mardi, pendant que Mme Leroy, épicière, rue Voltaire, 108, était occupée dans la cuisine de son habitation aux soins du ménage, un malfaiteur a pénétré dans le magasin et a enlevé une motte de beurre qui se trouvait sur le comptoir. On l'a aperçu se dirigeant vers la Belgique, en compagnie de deux amis qui faisaient le guet.

Un malfaiteur a pénétré, mercredi matin, dans le magasin d'épicerie-mercerie de M. François Pels, rue Jean-Bart, 2. Profitant de ce que personne ne s'y trouvait, il s'est emparé d'un fûet et d'un maillet en laine noir, d'une valeur totale de onze fr. 25.

La police a été avisée par les intéressés.

**SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.**

Samédi 28 décembre, à huit heures et demie du soir, dans le grand amphithéâtre de l'École Nationale des Arts Industriels sera donnée par M. Robert Gauthier, agrégé de l'Université, professeur au lycée de Tonnac, la neuvième conférence de la saison qui aura pour titre : « En Hongrie. — Du Danube aux Carpathes », avec projections à la lumière électrique.

**LES VOLS AU CAMION.**

Un domestique de la

**Chronique Locale**  
**ROUBAIX**  
**LA SITUATION MUNICIPALE**

**La démission des membres de la majorité. — L'accusé de réception. — Les instructions préfectorales. — M. Edouard Roussel, conseiller municipal, maire provisoire. — La remise des pouvoirs.**

Ainsi que le Journal de Roubaix l'annonçait dans son édition de jeudi matin, M. H. Carrette a reçu, hier, au premier courrier, l'accusé de réception par M. le Préfet du Nord, de la lettre de démission des membres de la majorité collectiviste du Conseil. A l'accusé de réception, nous l'avons également dit, — étaient jointes des instructions concernant les fonctions municipales.

M. le Préfet du Nord faisait savoir à M. H. Carrette qu'il devait remettre immédiatement ses pouvoirs à M. Edouard Roussel, premier inscrit au tableau des conseillers municipaux restants.

De son côté, M. Edouard Roussel recevait de M. le Préfet du Nord, une lettre l'informant qu'il était appelé à diriger les affaires de la Ville, jusqu'à l'installation de la nouvelle municipalité. Conformément à la loi, le maire provisoire pouvait s'adjoindre plusieurs délégués — sept au maximum, — choisis parmi les conseillers en exercice.

**LA REMISE DES POUVOIRS**

Judi, dans le courant de l'après-midi, après s'être concerté avec le secrétaire général de la Mairie, M. H. Carrette fit porter à M. Edouard Roussel un pli l'invitant à se rendre à l'Hôtel-de-Ville.

A quatre heures et demie, M. Edouard Roussel se présenta au cabinet du maire où M. Carrette l'attendait. L'entretien de l'ex-maire et du maire provisoire fut court et la remise des pouvoirs simplement et rapidement faite.

M. Edouard Roussel entra de suite en fonctions. Il eut avec le secrétaire général un entretien de quelques minutes.

Vers cinq heures, M. Henri Carrette, accompagné de M. Thérin, adjoint, quitta l'Hôtel-de-Ville.

**LES DÉLÉGUÉS**

M. Edouard Roussel a choisi immédiatement quatre délégués qui partageront avec lui, jusqu'aux élections, l'exercice des fonctions municipales.

Ces délégués sont : MM. Paul Despatures, administrateur des Hospices, trésorier de la « Bouche de Pain » et du « Prêt du couchage » ; Gilbert Sayet, secrétaire de la Chambre de commerce ; Alfred Bayart, roturier ; Emile Leblanc, li-seur.

M. Edouard Roussel, ou l'un de ses délégués, se tiendra à la disposition du public tous les jours de la semaine, de trois à cinq heures du soir.

**LE MAIRE PROVISOIRE**

M. Edouard Roussel, fabricant, qui va remplir les fonctions de maire provisoire de la ville de Roubaix, pendant quatre ou cinq semaines, a 49 ans. Il a été élu conseiller municipal le 6 mai 1900, au premier tour de scrutin, dans la section de Roubaix-Ouest, par 2,225 voix.

M. Edouard Roussel a représenté le canton Ouest au Conseil d'arrondissement de 1896 à 1898. Il a été élu conseiller général en 1898.

**FIANCHILLES.**

Nous avons annoncé le prochain mariage de M. Charles Droulers, docteur en droit, industriel, fils du regretté président du Tribunal de commerce de Roubaix et de Mme Droulers-Prout, avec Mlle Thérèse-Dangin, fille de l'éminent académicien et de Mme Thérèse-Dangin, née Henriquet.

C'est le 7 janvier prochain, que cette union sera béni en l'église Saint-Sulpice, à Paris.

Les témoins seront, pour le fiancé : MM. René Wibaux, son beau-frère, et Amédée Prout, son oncle ; pour la fiancée : MM. François et Jean Thérèse-Dangin, ses frères.

**LES VOLS AU COMPTOIR.** — Dans la soirée de mardi, pendant que Mme Leroy, épicière, rue Voltaire, 108, était occupée dans la cuisine de son habitation aux soins du ménage, un malfaiteur a pénétré dans le magasin et a enlevé une motte de beurre qui se trouvait sur le comptoir. On l'a aperçu se dirigeant vers la Belgique, en compagnie de deux amis qui faisaient le guet.

Un malfaiteur a pénétré, mercredi matin, dans le magasin d'épicerie-mercerie de M. François Pels, rue Jean-Bart, 2. Profitant de ce que personne ne s'y trouvait, il s'est emparé d'un fûet et d'un maillet en laine noir, d'une valeur totale de onze fr. 25.

La police a été avisée par les intéressés.

**SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.**

Samédi 28 décembre, à huit heures et demie du soir, dans le grand amphithéâtre de l'École Nationale des Arts Industriels sera donnée par M. Robert Gauthier, agrégé de l'Université, professeur au lycée de Tonnac, la neuvième conférence de la saison qui aura pour titre : « En Hongrie. — Du Danube aux Carpathes », avec projections à la lumière électrique.

**LES VOLS AU CAMION.**

Un domestique de la

retourer Watt, rue Watt, Charles Granaert, s'est aperçu, avant-hier soir, qu'une bobine de laine pesant 4 kilos et demi avait disparu de son camion.

Le lendemain soir, un autre vol, a été commis sur la voiture à bras de M. Paul Cochetux, tapissier, rue de la Mésellerie, tandis qu'il stationnait rue de Valenciennes.

Les intéressés ont avisé la police.

**UN VOL DE TISSUS RUE DE L'ALOUETTE.**

Judi soir, l'employé de M. Georges Piateau, négociant en tissus, rue de l'Alouette, était occupé à charger sur une voiture à bras, des paquets renfermant des tissus ; à un certain moment, l'employé dut abandonner la voiture pour se rendre dans le magasin de son patron.

Un adroit filou en profita pour enlever de la petite voiture une pièce d'étoffe d'une longueur de 35 mètres et d'une valeur de 52 francs. Malgré les recherches faites dans le quartier pour découvrir le voleur, il a été impossible de le retrouver.

**UNE FAUSSE ALERTE.**

M. Kieber Ramon a informé, mercredi soir, neuf heures, les agents de police Bourdignies de l'Herbette, qu'il avait vu un individu pénétrer dans la salle de la société de gymnastique « la Roubaissienne », rue Jeanne-d'Arc. Des recherches ont été faites, mais elles n'ont pas donné de résultat.

**UNE TROUVEILLE.**

On a trouvé, rue de la Perche, un panier contenant des chemises d'homme, des faux-cols et des manchettes. Ce panier a été déposé chez M. Vanwynghem, coiffeur, rue de la Perche, 68.

**CERCELE POLYGLOTTE.**

Anjourd'hui, vendredi, conférence anglaise par M. John Holdsworth, à été donnée au premier des écoles de Bradford, Sujet : « Les écoles de Bradford en 1900 ». Les passagers étrangers au Cercle sont admis. La conférence commença à neuf heures précises.

**LES ACCIDENTS DU TRAVAIL.**

Un employé au service de M. Rossard-Dessousaux, employé, Camille Rossard, âgé de 31 ans, demeurant à Wattefosse, a été blessé à la figure en tombant.

Dans le même établissement, Camille Loefel, traineur, âgé de 29 ans, demeurant rue du Beck, à Wattefosse, a été blessé à la jambe gauche. M. le docteur Lepoutier a prescrit au premier quelques jours de repos et au second vingt jours.

Un monteur de Jacquets, Henri Ricart, âgé de 18 ans, demeurant rue de l'Étoile à Lys-lez-Lannoy, a été blessé au bras gauche par les cisailles d'un métier. M. le docteur Fancher a examiné l'ouvrier qui travaillait pour le compte de MM. Page frères, fabricants, et lui a ordonné quinze jours de repos.

Un ouvrier Jacquard, homme de peine, âgé de 44 ans, demeurant rue de Valenciennes, travaillant pour le compte de M. Auguste Foin et fils, fabricants, s'est contusionné le cuir chevelu en tombant. Huit jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Lepoutier.

Un vannier, Jean Vanlanduyt, âgé de 67 ans, demeurant rue de l'Alouette, cour Despresgny, travaillant pour le compte de M. G. Suard-Leroy, fabricants, a été blessé à la main droite par un coup de scie. Quelques jours de repos lui ont été ordonnés par M. le docteur Poquet.

Un teinturier au service de MM. Müller et Monnet, s'est blessé au poignet droit en fermant une porte. M. le docteur Roussel a examiné l'ouvrier, Achille Staelens, âgé de 26 ans, demeurant rue de la Vierge, cour Leroy, et lui a ordonné six jours de repos.

Victor Bernard, douze ans, âgé de 18 ans, demeurant rue de la Fontaine, s'est blessé au pouce gauche en coupant un fil avec des ciseaux. M. le docteur Poquet a examiné l'enfant qui occupé pour le compte de M. C. et J. Pollet, fabricants, devra, d'après M. le docteur Dispa, chômer huit jours.

A la Chronique Artistique, l'une des ouvrières, Eugénie Lafosse, âgée de 15 ans, demeurant rue Grétry, s'est contusionnée le genou droit en tombant. Dix jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Balleghien.

Un ouvrier de la Société Anonyme de l'Ann, l'un des tissiers, Augustin Dausse, âgé de 41 ans, demeurant rue de Longues-Haies, cour Vranquet, s'est blessé à la main droite. M. le docteur Poquet lui a ordonné quelques jours de repos.

Un ouvrier de l'Établissement de M. Auguste Lepoutier, fabricant, a été blessé au gros orteil gauche par la chute d'une graine vive. Le blessé, Gustave Kynès, âgé de 29 ans, demeurant rue Jean-Bart, à Mouvaux, devra, d'après M. le docteur Balleghien, subir six jours de repos.

**EXTERMINEMENTS DU VENDREDI 27 DÉCEMBRE 1901.**

Mlle Marcelle Lestienne, trois heures, église Saint-Sulpice.

Mlle Angéline Pagez, trois heures, église Notre-Dame.

Monsieur, manolines et tous instruments pour fanfares et harmonies. — Krévollet-Bollet, Grande Rue.

**BEURRE D'OTSCHAMP, frais,** à 3 fr. 80 le kilogramme ; salé, en motte de 2 kilogrammes, à 3 fr. 70 le kilogramme.

**COFFRES-FORTS GRUSON.** Maison de confiance fondée en 1850. (Téléphone 465). Rue Royale, 21, LILLE. 81263

**AGENDAS POUR 1902,** en vente à la librairie du Journal de Roubaix. 94301

**COMMUNICATIONS**

ROUBAIX. — Fausse Alerte. — Répétition, vendredi, 27 courant, à neuf heures précises.

ROUBAIX. — Fausse Alerte. — Répétition, vendredi, 27 courant, à huit heures et demie précises. Présence indispensable ; communications pour la soirée de dimanche.

ROUBAIX. — Fausse Alerte. — Répétition, vendredi, 27 courant, à huit heures et demie précises, au local 33, rue des Fondus. Ordre du jour : 1. Composition du programme pour le concert du 19 janvier prochain ; 2. Répétition. Amicale aux absents.

ROUBAIX. — Fausse Alerte. — Répétition, vendredi, 27 courant, à huit heures et demie précises, au local 33, rue des Fondus. Ordre du jour : 1. Composition du programme pour le concert du 19 janvier prochain ; 2. Répétition. Amicale aux absents.

**WASQUEUIL**

ESPOIR UNE INVOCATION. — Le bruit court que l'Administration veut de décider la révocation d'un fonctionnaire qui, depuis longtemps, devait être sacrifié. On dit même que son mari en fonctions était une des causes du dissentiment qui existe entre certains membres

de la majorité radicale-collectiviste. Nous devons ajouter que, jeudi, à midi, le fonctionnaire en question n'avait pas encore été avisé de la mesure prise à son égard.

**LA DISTRIBUTION DES VÊTEMENTS** aux élèves des écoles communales aura lieu, dimanche, aux heures ci-après : à huit heures, à l'école des filles et à l'école maternelle ; à dix heures, aux élèves fréquentant l'école de Blanc-Benoît ; à deux heures, à l'école des garçons. L'admission pour prix de dire qu'il ne sera donné de vêtements qu'aux enfants accompagnés de leurs parents.

**LES ADJUDICATIONS POUR LE BUREAU DE BIENFAISANCE.**

Judi, à quatre heures et demie du soir, au lieu de la Mairie, l'adjudication du pain nécessaire au Bureau de bienfaisance pendant l'année 1902. Les opérations furent présidées par M. Drouzet, maire, assisté de MM. Denoye et Guequif. Les soumissionnaires étaient : MM. Dubus Clotens, avec un rabais de 0.04 centimes au kilo ; Boussemart 0.02 cent. 1/2 ; Desreux-Delgrange, 0.03 cent. 1/2. M. Dubus a été déclaré adjudicataire. Le marché a été signé pour le charbon nécessaire au Bureau de bienfaisance a été passé avec M. Charles Diacre, marchand à Hem, avec un rabais de 0.10 centimes à l'hectolitre.

**LYS**

Le Conseil municipal s'est réuni, jeudi soir, à six heures, à la Mairie, sous la présidence de M. Louis Houssemart, maire. Quinze conseillers étaient présents. Excusés : MM. Salmehier, Dubut, Roger, Droussart.

La loi sur les associations. — Une seule question est à l'ordre du jour : M. le Maire lit une lettre préfectorale invitant le Conseil à faire voter une délibération dans la ville des religieuses françaises de N. D. des Anges qui dirigent l'école libre. Les conseillers font un usage en faisant remarquer que, depuis quarante ans, un usage s'est établi de ne pas voter sur des questions de ce genre, et que les religieuses de N. D. des Anges ne sont pas de la population de Roubaix. M. le Maire veut faire procéder au vote secret, mais on n'osant le vote à main levée, ce qui est fait aussitôt. A l'unanimité, un avis favorable est donné.

La séance est levée au bout de cinq minutes.

**ADJUDICATIONS.**

Judi, à cinq heures du soir, au lieu de la Mairie, devant M. Louis Houssemart, maire, deux adjoints, la Commission des Travaux, et M. Desreux-Delgrange, architecte communal, les adjudications suivantes :

1. Pain pour le Bureau de bienfaisance en 1902 : Un commissionnaire, M. Drouzet, qui offrait un rabais de 0.05 centimes au kilo, adjudicataire. — 2. Charbon et menuiserie pour l'entretien des bâtiments communaux : Soumissionnaires : MM. G. Suard-Leroy, 15.50 pour le mètre cube, 29 p. c. ; Combaud, 31 p. c. ; adjudicataire : MM. Suard-Leroy, 15.50 p. c. ; adj. adjudicataire.

3. Travaux de peinture et vitrerie (même destination) : Soumissionnaires : MM. Suard-Leroy, 35.35 p. c. ; adj. adjudicataire.

4. Travaux de peinture et vitrerie (même destination) : Soumissionnaires : MM. Lescotte, à raison de 1 francs par an ; H. Delbecq, 425 francs, adjudicataire.

**LANNY**

A L'UNION LIBÉRALE. — Jeudi à deux heures de l'après-midi, le Comité de l'Union libérale a fait distribuer, dans une salle de l'Hôtel de Ville, des programmes, des oranges et de la lingerie aux enfants des écoles libres de Lannoy.

**SAILLY**

Le sous-brigadier de douanes, Victor Dornet, et le professeur Henri Delbecq, se trouvant de service, vendredi, vers cinq heures du soir, dans une salle de la Mairie, ont été arrêtés par deux hommes porteurs chacun d'une ceinture remplie de café éther. Ils ont déclaré se nommer : Victor Beyer, 25 ans, débardeur, demeurant à Roubaix, rue du Port, et Emile Dupontier, 18 ans, charbonnier, demeurant à Lannoy, rue des Remparts, cour tétrard.

**FOREST**

DISTRIBUTIONS AUX PAUVRES. — Conformément aux vœux exprimés par M. Auguste Watlins, père, de charbonnier sans faire au jour, une distribution de dix-huit boîtes de dix heures du matin, par les soins du Bureau de bienfaisance. Le 26 décembre, il sera également fait une distribution de pain à neuf heures du matin.

**BAISEUX**

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Baisieux se réunira en session extraordinaire le dimanche 27 décembre, à neuf heures du soir, au lieu de la Mairie, pour examiner une demande de soutien de famille adressée par M. Al. Piquart, 15 ans, né le 1899, et recevoir communication d'une lettre de M. le Préfet du Nord, relative aux congrégations. Il s'agit des religieuses de St-Joseph, de Verdun, qui dirigent l'école libre de Nord-Baisieux.

**IMPRIMERIE ALFRED REGOUX**

(Maison à Tourcoing, rue Carnot, 5) Cartes, Menus, Lettres de Mariage, Avis de Noces, etc. — Exécution très soignée en typographie, en Lithographie ou en Taille-douce. — Prix réduits. — Exécution rapide.

**Chefs frais, 13, rue du Bois.**

**L'ÉPURATION DES EAUX DE L'ESPIÈRE**

La question revient de nouveau à l'ordre du jour ; elle est à la veille d'être réglée, comme on le verra plus loin, d'avoir une solution définitive, mais non pas au moyen de la fermeture de l'usine de Grimont, comme l'annonçait un journal, il y a quelques jours. Rappelons d'abord l'état actuel de l'affaire. Dans la séance du 28 juin de cette année, a eu lieu le débatement du projet de loi du gouvernement relatif aux travaux à exécuter par les villes de Roubaix et de Tourcoing pour l'épuration des eaux de l'Espière. Ce projet était renvoyé à la commission du budget qui, le 2 juillet suivant, déposait son rapport. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler les conclusions de M. Bernard, rapporteur :

« Les travaux nécessaires pour 675,000 francs, dans le but de purifier les eaux de la ville de Roubaix, au maximum, pendant cinq ans, pour contrôler les frais d'entretien et d'exploitation de l'usine. Seulement les sommes versées par l'Etat ne sont que de 100,000 francs et les travaux nécessaires par les villes de Roubaix et de Tourcoing sont de 575,000 francs. Le projet ne va pas sans entraîner une grosse difficulté de principe. Par suite de la répartition proposée, l'Etat se trouve, en réalité, à l'exportation d'une industrie privée d'autre part, bien que toutes les prévisions des deux comités s'accablent à établir que l'industrie roubaissienne fera des bénéfices, lesquels permettront de rembourser à l'Etat les avances par lui faites. Cette répartition ne va pas sans que l'Etat, à l'exportation d'une industrie privée, ait à supporter une charge de 475,000 francs. Mais votre Commission du budget a cru devoir passer outre à ces objections, et a adopté une part que nous avons cru devoir maintenir. Les conclusions sont absolument justifiées et, de l'autre, au vu des prévisions, l'Etat impose aux villes de Roubaix et de Tourcoing des travaux d'entretien extrêmement coûteux qu'il n'impose à aucune autre ville.

**NOUVELLES MILITAIRES.**

Par décision du ministre de la guerre parvenue par dépêche, tous les corps de troupes d'infanterie du 1er corps d'armée devront, à partir de l'époque indiquée, porter la tenue réglementaire en usage dans l'un des bataillons du 35e d'infanterie.

M. le capitaine Pricout, commandant les brigades de gardemanes de l'arrondissement de Bousbecq, nommé précédemment à Fontenay-le-Comte, est maintenu à Bousbecq sur sa demande.

**LES CONGRÉGATIONS.**

Par 14 voix contre 4 absents, le Conseil municipal de Béthune a émis un avis favorable à la demande d'autorisation de la Congrégation des filles de Saint-Vincent de Paul.

A Fresnoy, le Conseil municipal a émis un avis favorable à la demande d'autorisation des religieuses de la Sainte-Famille d'Arras qui dirigent un établissement dans cette commune.

**Bulletin météorologique**

ROUBAIX, jeudi 26 décembre 1901.  
2 h. soir, 6° au-dessus de zéro. — 745, pluie ou vent.  
5 h. soir, 5 1/2 au-dessus de zéro. — 743, pluie ou vent.  
8 h. soir, 4 1/2 au-dessus de zéro. — 745, pluie ou vent.

Vendredi 27 décembre.  
Minuit, 3 1/2 au-dessus de zéro. — 746, pluie ou vent.  
2 h. matin, 3 au-dessus de zéro. — 746, pluie ou vent.

**TIRAGES FINANCIERS**

VILLE DE PARIS. — Emprunt de 1899 (Métropolitain). — Le numéro 249.188 gagne 100,000 francs. — Les numéros 179.825 et 112.817 gagnent chacun 10,000 francs. — Les trente numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs : 303.679 — 291.217 — 1